

---

## Programme de Formation

---

### Prévention des risques électriques : Information aux habilitateurs et encadrants décideurs

---

#### Organisation

---

**Durée :** 7 heures

**Mode d'organisation :** Présentiel

---

#### Contenu pédagogique

---



##### **Public visé**

Responsable d'établissement, RH, QSE, responsable de production, ...



##### **Objectifs pédagogiques**

Connaitre la réglementation et la prévention des risques électriques

Comprendre les différents titres d'habilitation et les missions rattachées

Savoir compléter le carnet de prescriptions des collaborateurs titulaires d'une habilitation électrique



##### **Description**

###### **Initiation**

Un temps d'échange préalable afin de présenter dans une première approche les activités, les types de travaux réalisés par l'entreprise et ses attentes

Un rappel des risques pour l'employeur en cas d'accident d'origine électrique

Les liens entre le Code du travail et la NF C18-510

La loi et la réglementation

###### **Les notions indispensables de base de la NF C18-510**

Les effets du courant électrique

Les contacts directs, contacts indirects, l'induction...et comment s'en protéger

Le vocabulaire et les termes utilisés dans la NF C18-510

Les domaines de tensions, les zones d'environnements et les distances de sécurité

Les spécificités des 4 types de travaux à proximité des canalisations isolées mentionnés dans la NF C18-510

La signification de chaque élément d'un titre d'habilitation

Le rôle de chaque habilité

Une synthèse des habilitations possibles pour :

- les opérations d'ordre non électrique dans l'environnement des ouvrages et installations

- les opérations d'ordre électrique dans l'environnement des ouvrages et installations

- les précisions sur les essais, mesurages, vérifications, et manœuvres

- les opérations en présence de câbles isolés (canalisations invisibles, canalisation visibles et canalisations rendues visibles)

Les DAOE (Documents d'Accès à Ouvrage Electrique)



Les notions de consignation électrique en HT

La conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident

Un temps d'échange final afin d'essayer d'apporter les meilleures réponses et recommandations au terme des nombreuses informations données dans la journée.

### **Prérequis**

Savoir communiquer en français (lu, écrit, parlé)

### **Modalités pédagogiques**

Une pédagogie active sera mise en place tout au long de cette formation. Cette pédagogie favorisera la compréhension des exposés théoriques et facilitera la réalisation des études de cas.

### **Moyens et supports pédagogiques**

Salle de formation adaptée à la pédagogie pour adultes munie d'un vidéo projecteur et d'un tableau blanc

### **Modalités d'évaluation et de suivi**

Evaluation formative au long cours de la formation par le biais de mise en situation et d'étude de cas